



Semaine 30 – Du 21 au 27 Juillet 2018 ( du 18 au 24 Tamouz 5778)

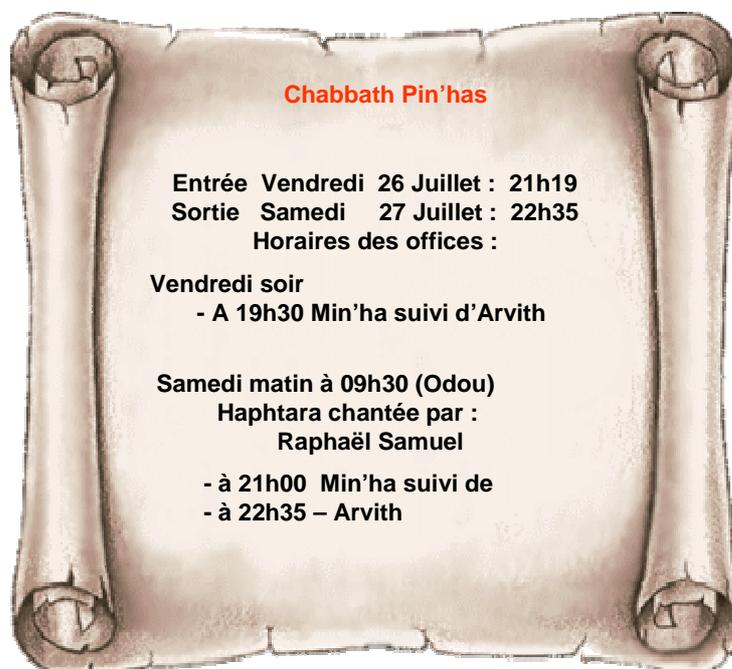
**Dimanche**  
**Jeûne du 17 Tamouz**

*Début : 03h51*

*Fin : 22h32*

*Cha'harit à 08h00*

*Min'ha à 19h30*



## La paracha en bref ...

### PARACHA DE LA SEMAINE (tiré du site [fr.chabad.org](http://fr.chabad.org))

#### Pin'has (Nombres 25,10 – 30,1)

Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimone, et la princesse midianite : Hachem lui accorde une alliance de paix et le sacerdoce pour lui et sa postérité.

Un recensement du peuple aboutit au compte de 601 730 hommes âgés de vingt à soixante ans. Moïse apprend d' Hachem que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël. Les filles de Tselof'had réclament à Moïse de recevoir le territoire revenant à leur père, décédé sans laisser de fils. Hachem fait droit à cette demande et l'intègre aux lois que la Torah édicte en matière d'héritage.

Hachem annonce à Moïse qu'il va rejoindre ses pères. Selon les ordres reçus, Moïse prend Josué, le met en présence de toute la communauté, lui impose les mains et lui donne ses instructions.

La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles du Chabbat, de Roch-Hodech (le début du mois) et des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atseret.

# RELIGION

## Le 17 Tamouz: Lois et Coutumes

### Le jour où la muraille de Jérusalem fut percée

Le jeûne du 17 Tamouz, connu comme Chiva Assar beTamouz est le début de la période des Trois Semaines de deuil pour la destruction de Jérusalem et des deux Saints Temples.

Ce jeûne commémore en fait cinq événements tragiques survenus à cette date :

1. Moïse brisa les premières Tables de la Loi lorsqu'il vit le peuple juif adorer le Veau d'Or.
2. Au cours du siège de Jérusalem par les Babyloniens, le sacrifice quotidien fut interrompu par manque de bétail.
3. Apostomos brûla un rouleau de la Torah.
4. Une idole fut installée dans le saint Temple.
5. Une première brèche fut percée ce jour-là dans les murailles de la ville sainte par les Romains en l'an 69 de l'ère commune, après un long siège. (Trois semaines plus tard, après que les Juifs se soient vaillamment défendus, les Romains détruisirent le second Saint Temple, le jour du 9 Av.)

D'après le Talmud de Jérusalem, c'est également en ce jour que les Babyloniens percèrent la muraille de Jérusalem lorsqu'ils vinrent détruire le premier Temple.

Concrètement :

- a) Les adultes en bonne santé – à partir de l'âge de bar et bat mitsva – s'abstiennent de manger et de boire depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit.
- b) Les femmes enceintes et qui allaitent ne jeûnent pas. Un malade doit consulter un rabbin. Ceux qui sont dispensés de jeûne, comme les malades et les enfants, ne devraient pas consommer de douceurs en ce jour.
- c) Un jour de jeûne est un jour propice, un jour où D.ieu est accessible, attendant notre repentir. Il est permis de se lever avant le début du jeûne pour manger quelque chose, à condition d'avoir eu l'intention de le faire avant d'aller dormir.
- d) Au cours de la prière du matin, nous récitons les prières spéciales de seli'hot relatives à ce jour, figurant à la fin du recueil de prières. Le "long Avinou Malkeinou" est récité lors de l'office du matin et de celui de l'après-midi.
- e) La Torah est lue lors de l'office du matin et de celui de l'après-midi. La lecture – qui est la même pour ces deux offices – est Exode 32,11-14 et 34,1-10, et évoque comment, après l'incident du Veau d'Or, Moïse a intercédé auprès de D.ieu en faveur des Israélites jusqu'à obtenir Son pardon pour eux. Dans le rite 'hassidique et le rite ashkénaze, après la lecture de l'après-midi, la Haftarah des jours de jeûne est lue (Isaïe 55,6 à 58,8).
- f) Au cours de la Amidah de l'après-midi, tous ceux qui jeûnent ajoutent un petit passage, aneinou, dans la bénédiction Chéma koleinou.
- g) Si le 17 Tamouz tombe un Chabbat, comme ce sera le cas cette année, le jeûne est repoussé au dimanche.

S'abstenir de manger et de boire est l'aspect superficiel d'un jour de jeûne. À un degré plus profond, un jour de jeûne est un jour propice, un jour où D.ieu est accessible, attendant notre repentir.

Nos Sages ont enseigné : "Toute génération au sein de laquelle le Temple n'a pas été reconstruit, c'est comme si le Temple avait été détruit en son temps." Un jour de jeûne n'est pas seulement un jour triste, c'est un jour lors duquel nous sommes investis du pouvoir de réparer la cause de cette destruction, afin que notre exil s'achève et que nous entrons dans l'ère messianique, puisse-t-elle advenir très prochainement.

